

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 696

15 mars 2012

### SOMMAIRE

Corn Products Global Holding S.à r.l. ....	33408	Laurad Holding S.A. ....	33404
Dover Luxembourg International S.à r.l. .....	33399	L'Diffusion .....	33373
Gemma Invest S.A. ....	33372	Lear (Luxembourg) .....	33395
Geo 2 S.à r.l. ....	33385	Len Holding S.A. ....	33404
Gienah S.A. ....	33377	Leto Investments S.à r.l. ....	33398
HPWM Funds .....	33400	Lily Invest S.A. ....	33405
IJ Partners Direct Investments SCA .....	33362	Li.Ter Luxembourg S.A. ....	33398
IJ Partners Direct Investments SICAV-SIF .....	33362	Londinium Property S. à r. l. ....	33399
K2 S.A. ....	33403	Londinium Property S. à r. l. ....	33370
KBZ S.à r.l. ....	33370	Lux Invest Properties S.A. ....	33385
Klarolux Investments S.à r.l. ....	33372	Luxmaschinn S.à r.l. ....	33407
KPI Investment Property 52 S.à r.l. ....	33372	Malone Holdings S.à r.l. ....	33399
KPI Investment Property 53 S.à r.l. ....	33376	Maschinenbau und Metallbau G.m.b.H. ..	33408
KPI Investment Property 54 S.à r.l. ....	33377	M.B.S. - Manufacturing Building Systems S.A. ....	33403
KPI Retail Property 30 S.à r.l. ....	33384	Meetings, Translations & Incentives Servi- ces S.A. ....	33404
KPMG .....	33377	M&I S.A. ....	33408
KPMG Advisory .....	33395	Monterosso S.A. ....	33373
KPMG Audit .....	33395	OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l. .....	33373
KPMG Luxembourg .....	33395	Orvet Pharmaceuticals Finance II S.A. ...	33405
KPMG Lux S.à r.l. ....	33395	OT Luxembourg 0 S.à r.l. ....	33385
KPMG Peat Marwick .....	33396	Poel Baltic Holding, S.à r.l. ....	33397
KPMG Tax .....	33396	Thermo Concept SA .....	33407
Kwear Holding S.A. ....	33396	Traiano S.A. ....	33373
La Cité Sàrl .....	33399	Varick Investments S.à r.l. ....	33408
La Comodonna S.A. ....	33400	Victoria Luxembourg S.à r.l. ....	33398
Lalao Invest S.A. ....	33402		
Laumor S.à r.l. ....	33396		

**IJ Partners Direct Investments SCA, Société en Commandite par Actions,  
(anc. IJ Partners Direct Investments SICAV-SIF).**

Siège social: L-1122 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 149.817.

In the year two thousand and eleven, on the sixteenth day of December.

Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of IJ Partners Direct Investments SICAV-SIF, a société en commandite par actions qualifying as a société d'investissement à capital variable governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 2, rue d'Alsace, L-1017 Luxembourg, (the "Company"), incorporated on 27 November 2009 pursuant to a deed of the undersigned notary, and published in the Mémorial C number 253 on the 5<sup>th</sup> day of February, 2010, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B-149.817 and modified for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on the 22<sup>nd</sup> day of January, 2010 published in the Mémorial C number 700 on the 4<sup>th</sup> day of April, 2010.

The meeting is declared open with Mrs Sabine Igel, lawyer, residing professionally in 400, route d'Esch L-1014 Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mr Camille Donjon, employee, residing professionally in 400, route d'Esch L-1014 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Judith Hoffmann, employee, residing professionally in 400, route d'Esch L-1014 Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

- Modification of article 3 of the Articles of Incorporation of IJ Partners Direct Investments SICAV-SIF in order to change the corporate object as follows:

"The Company's purpose is inter alia the acquisition of participations or interests, in Luxembourg or abroad, in any companies, partnerships or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations and interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange any stocks, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposits and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

The Company may participate in the creation, development, management and control of any company, enterprise or partnership.

The Company may delegate, under its responsibility, part or all of its functions to local or foreign subsidiaries, branches or third parties. It may also delegate part or all of its functions to local or foreign investment advisors or other experts.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose, including the incorporation of subsidiaries, and notably to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed within the limits set forth by the Law."

- Modification of article 2 of the Articles of Incorporation of IJ Partners Direct Investments SICAV-SIF in order to change the denomination of the Company as follows "IJ Partners Direct Investments SCA";

- Adaptation of the Articles of Incorporation of IJ Partners Direct Investments SICAV-SIF in order to delete any reference to the concepts of umbrella investment fund, sub-funds, classes of shares, prospectus and variable capital in order to fully comply with the provisions of the Luxembourg law on commercial company law of August 10<sup>th</sup> 1915 and no longer to the provisions of the Luxembourg law of 13 February 2007 on Specialised Investment Funds.

- Delist the Company from the CSSF list of regulated specialised investment fund;

- Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) The proxies of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iv) According to the attendance list, out of one (1) Management Share (share of Unlimited Shareholder) and thirty (30) Investor Share (shares of Limited Shareholders) with no nominal value, representing the whole corporate capital issued by the Company, all shares were represented at the present meeting.

(v) The present meeting is thus regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation and with the consent of the manager, took the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

The general meeting resolves to amend article 3 of the Articles of Incorporation of IJ Partners Direct Investments SICAV-SIF in order to change the corporate object as follows:

“The Company’s purpose is inter alia the acquisition of participations or interests, in Luxembourg or abroad, in any companies, partnerships or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations and interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange any stocks, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposits and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

The Company may participate in the creation, development, management and control of any company, enterprise or partnership.

The Company may delegate, under its responsibility, part or all of its functions to local or foreign subsidiaries, branches or third parties. It may also delegate part or all of its functions to local or foreign investment advisors or other experts.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose,

including the incorporation of subsidiaries, and notably to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed within the limits set forth by the Law.”

*Second resolution*

The general meeting resolves to amend article 2 of the Articles of Incorporation of IJ Partners Direct Investments SICAV-SIF in order to change the denomination of the Company to “IJ Partners Direct Investments SCA” so that article 2 will have the following meaning:

“ **Art. 2. Name.** There exists a company under the name IJ Partners Direct Investments SCA.”

*Third Resolution*

The general meeting resolves to amend the Articles of Incorporation of the Company in order to make the Articles of Incorporation of the Company compliant with the Law on Commercial Companies of 10 August 1915 and to proceed to a complete restatement of the Articles of Incorporation which will have the following wording:

**Art. 1. Form.** There is hereby formed among the Unlimited Shareholder and Limited Shareholder and all persons who may become unlimited or limited shareholders a company in the form of a corporate partnership limited by shares «société en commandite par actions», governed by the present Articles of Association and by current Luxembourg laws, and notably by the Law on Commercial Companies of 10 August 1915 (1915 Law).

**Art. 2. Name.** There exist a company under the name IJ Partners Direct Investments SCA.

**Art. 3. Purpose.** The Company’s purpose is inter alia the acquisition of participations or interests, in Luxembourg or abroad, in any companies, partnerships or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations and interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange any stocks, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposits and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

The Company may participate in the creation, development, management and control of any company, enterprise or partnership.

The Company may delegate, under its responsibility, part or all of its functions to local or foreign subsidiaries, branches or third parties. It may also delegate part or all of its functions to local or foreign investment advisors or other experts.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose, including the incorporation of subsidiaries, and notably to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed within the limits set forth by the Law.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of the City of Luxembourg by decision of the General Partner.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner required for amendment of these Articles of Association, but cannot be transferred abroad, except as otherwise provided hereunder.

The Company may have offices, branches (whether or not a permanent establishment) and subsidiaries either in Luxembourg or abroad.

**Art. 5. Duration.** The Company is constituted for an unlimited duration.

The Company may be terminated at any time by a decision of the general meeting of shareholders in the manner required for the amendment of these Articles of Association, subject to the consent of the General Partner.

The life of the Company does not come to an end upon the death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any of its shareholders or General Partner(s).

**Art. 6. Liability.** The Unlimited Shareholder(s) is/are liable for all liabilities which cannot be satisfied out of the assets of the Company. The Limited Shareholder(s) shall be liable only to the extent of its/their capital contribution to the Company.

**Art. 7. Share Capital.** The initial share capital of the Company is set at thirty-one thousand Euros (EUR 31,000) divided as follows:

- One (1) Management Share (share of Unlimited Shareholder) at an initial price of one thousand Euros (EUR 1,000), with no par value and fully paid up;
- Thirty (30) Investor Shares (shares of Limited Shareholder) at an initial price of one thousand Euros (EUR 1,000), with no par value and fully paid up.

**Art. 8. The shares.** The Company will issue two types of shares: Management Share(s) that is/are dedicated to the General Partner and Investor Shares that are dedicated to Limited Shareholders.

Each Investor Share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his share holding.

The Company shall have power to redeem its own Investor Shares. Such redemption shall be carried out by a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders. Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the corporate capital.

**Art. 9. Form of shares / Register of shareholders.** Shares will only be issued in registered form. All issued shares of the Company shall be registered in the register of shareholders. Such register shall contain the name and address of each shareholder, the number of shares held by it and, if applicable, their date of transfer.

The registration of the shareholder's name in the register of shares evidences its right of ownership over such registered shares. The shareholder shall receive a written confirmation of its shareholding. The shareholder may, at any time, change its address as entered in the register of shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

Fractions of shares may be issued, up to three decimal places.

**Art. 10. Voting Rights.** Each whole share entitles its holder to one vote. Unless otherwise provided in these Articles of Association, the consent of the General Partner is required in order for a shareholder's resolution to be validly adopted.

**Art. 11. Transfer and Conversion of shares.** Any transfer of shares to the existing shareholders or to any third party shall require the prior written approval of the General Partner and the General Partner may in its discretion and without indicating any reason decline to approve or register such transfer. In the case where the transfer is approved, the General Partner may at its discretion decide to exercise a preemptive right and may procure that itself or some person or entity nominated or designated by it shall acquire the transferred shares or may cause the Company to redeem such shares.

The shareholder wishing to transfer its shares in the Company will be responsible for all costs associated with any attempted or realized transfer.

Shareholders are not allowed to pledge or grant a security interest in any of their shares without the prior consent of the General Partner.

**Art. 12. General Partner of the Company.** The Company will be managed by IJ Partners Direct Investments Luxembourg S.à.R.L. in its capacity as General Partner and Unlimited Shareholder of the Company. The Limited Shareholders of the Company may not participate or interfere in the management of the Company.

**Art. 13. Power.** Unless otherwise provided by the 1915 Law or by these Articles of Association, the General Partner shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition of the Company.

All powers not expressly reserved by the 1915 Law or these Articles of Association to the general meeting of shareholders shall be exercised by the General Partner.

The General Partner shall have complete discretion and full power, authority and right to represent and bind the Company.

The shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholder in general meetings.

**Art. 14. Delegation of Power.** The General Partner may from time to time and under its responsibility sub-delegate its power to perform specific tasks to one or more ad hoc agent(s) including third party entities. In particular, the General Partner may, from time to time, appoint one or more committees and delegate certain of its functions to such committees.

The General Partner will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s) and/or committees, the duration of their appointment and any other relevant conditions to his/her/its/their appointment.

**Art. 15. Signature.** The Company shall be bound by the sole signature of the General Partner acting through (i) its general manager (with full power of subdelegation), or (ii) one or more of its other duly authorized signatories, or (iii) such person(s) to which such power has been delegated.

**Art. 16. Indemnification.** The Company shall indemnify the General Partner, officers and employees and agents of the Company out of the assets of the Company against any claims, damages and liabilities to which they may become subject as a result of their status as General Partner, officers and employees of the Company or as a result of any of their acts or omissions on their part in the performance of their duties, save to the extent caused by their gross negligence, fraud or willful misconduct.

**Art. 17. General meetings of shareholders.** The decisions of the shareholders are taken by resolutions passed at meetings of the shareholders held at a time and place specified in the notice of the meeting.

The general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. Its resolutions shall be binding upon all the shareholders of the Company.

General meetings of shareholders are convened by the General Partner.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

The General Partner may determine all other conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any meeting of shareholders. Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means another person who needs not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

All general meetings of shareholders shall be chaired by the General Partner.

One general meeting shall be held annually at the registered office of the Company or elsewhere as may be specified in the notice of meeting at 2.00 p.m. on the first Monday of June. If this day is not a business day, the general meeting shall be held on the first following business day.

Unless otherwise provided for in these Articles of Association, shareholders' resolutions are validly passed by shareholders' representing a majority of the voting rights at shareholders' meetings validly convened and quorated in accordance with the 1915 Law.

In any case, the consent of the General Partner is required for any shareholders' resolution to be validly adopted including any amendment to these Articles of Association.

**Art. 18. Financial Year.** The Company's financial year begins on 1<sup>st</sup> January and closes on 31<sup>st</sup> December of the same year.

**Art. 19. Accounts.** Each year, the General Partner will draw up the annual accounts of the Company. The annual accounts shall be approved by the annual general meeting of shareholders upon proposal of the General Partner. The accounts shall be expressed in Euro.

**Art. 20. Supervision.** The operations of the Company and its financial situation shall be supervised by one independent auditor qualifying as a «réviseur d'entreprises agréé» who shall be appointed by the shareholders for a renewable term of one (1) year. The independent auditor shall be remunerated by the Company and shall remain in office until its successor is appointed. The independent auditor may only be removed by the General Partner on serious grounds.

**Art. 21. Liquidation.** In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (whether natural persons or legal entities) named pursuant to a general meeting effecting such dissolution and at which meeting the liquidators' powers and compensation shall be determined. The operations of liquidation will be carried out pursuant to the 1915 Law.

**Art. 22. Applicable Law.** Reference is made to the provisions of the 1915 Law for which no specific provision is made in these Articles of Association.

**Art. 23. Definitions and Interpretation.** References to articles are to the articles of these Articles of Association. Words importing gender include each gender. References to persons include bodies corporate, firms and unincorporated associations. The singular includes the plural and vice versa. Headings of articles are included for convenience only and do not affect their interpretation. References to all or any part of any statute or statutory instrument include any statutory amendment, modification or re-enactment in force from time to time and references to any statute include any statutory instrument or regulations made under it. Any reference to the Company, the General Partner, agents, etc, includes a reference to its or their duly authorized agents or delegates.

#### *Fourth resolution*

The general meeting resolves to delist the Company from the CSSF list of regulated specialised investment fund.

No further item being on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the meeting was closed.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand four hundred euros (1,400.-EUR).

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed. The deed having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

En l'an deux mille onze, le seize décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit , notaire résidant à Luxembourg.

S'est tenu une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de IJ Partners Direct Investments SICAV-SIF, une société en commandite par actions se qualifiant en tant que société d'investissement à capital variable de droit Luxembourg, ayant pour siège le 2 rue d'Alsace, L-1017 Luxembourg (la «Société»), constituée le 27 Novembre 2009 suivant acte notarié et publié au Mémorial C numéro 253 le 5 Février 2010, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B-149.817 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire soussigné en date du 22 Janvier 2010, publié au Mémorial C numéro 700 du 2 février 2010.

La session est déclarée ouverte par Mlle Sabine Igel, juriste, résidant professionnellement au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, qui préside,

Ayant nommé en tant que secrétaire Mr Camille Donjon, employé, résidant professionnellement au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur, Mlle Judith Hoffmann, employée, résidant professionnellement au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Le conseil de l'assemblée étant ainsi constitué, le président déclare et requière du notaire de statuer:

(i) Que l'agenda de l'assemblée est le suivant:

#### *Agenda*

- Modification de l'article 3 des statuts de IJ Partners Direct Investments SICAVSIF afin d'amender l'objet social comme suivant:

«L'objet social de la Société est inter alia l'acquisition de participations ou d'intérêts, au Luxembourg ou à l'étranger, de toute société, association ou de toute sorte d'entreprise sans égard à sa forme, et la gestion de telles participations ou intérêts. La Société peut , en particulier, acquérir par souscription, acheter ou échanger tout titre, action ou autre instrument financier, obligation, certificat de dépôt et autre instrument de dette et plus généralement toute valeur ou titre financier délivré par une entité privée ou publique.

La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société, association ou entreprise.

La Société peut déléguer, sous sa responsabilité, tout ou partie de ses fonctions à une filiale luxembourgeoise ou étrangère, une succursale ou une tierce partie. La Société peut également déléguer tout ou partie de ses fonctions à des conseillers en investissement ou experts similaires luxembourgeois ou étrangers.

La Société peut effectuer toute opération financière, commerciale, technique en relation directe ou indirecte avec les domaines décrits ci-dessus afin de faciliter l'accomplissement de son objet social, ce qui inclut la constitution de filiale, l'emprunt et la levée de fonds, de quelque manière que ce soit, et la constitution de garantie de remboursement de tout emprunt dans les limites prévues par la Loi.»

- Modification de l'article 2 des statuts de IJ Partners Direct Investments SICAVSIF, afin de changer la dénomination de la Société en «IJ Partners Direct Investments SCA»;

- Refonte intégrale des statuts de IJ Partners Direct Investments SICAV-SIF afin de supprimer toute référence aux concepts de fonds à compartiments multiples, compartiments, classes d'actions, prospectus et capital variable et se conformant ainsi aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 aout 1915 sur les sociétés commerciales et non plus aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés.

- Retrait de la Société de la liste CSSF des fonds d'investissement spécialisés régulés.

- Divers.

(ii) Que tout les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre de leurs parts soit stipulés sur le registre de présence; ce registre de présence, signé par les actionnaires, les mandataires

des actionnaires représentés et par le conseil de l'assemblée, restera annexé aux présentes minutes et déposé conjointement auprès des autorités d'enregistrement.

(iii) Les mandats des actionnaires représentés, signés «ne variatur» par les parties comparantes resteront également annexés aux présentes minutes.

(iv) Suivant le registre de présence, sur les une (1) Action de Gérant (Action de Commandité) et trente (30) Actions d'investisseur (Action de Commanditaire) sans valeur nominale, et représentant l'entière du capital libéré de la Société, toutes les actions sont représentées à la présente assemblée.

(v) La présente assemblée est donc dument constituée et peut valablement délibérer sur tous les points mentionnés dans l'agenda.

L'assemblée générale, après délibérations et avec l'assentiment du président, a décidé des résolutions suivantes par vote unanime:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale a décidé de modifier l'objet de la société, de sorte que l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«L'objet social de la Société est inter alia l'acquisition de participations ou d'intérêts, au Luxembourg ou à l'étranger, de toute société, association ou de toute sorte d'entreprise sans égard à sa forme, et la gestion de telles participations ou intérêts. La Société peut, en particulier, acquérir par souscription, acheter ou échanger tout titre, action ou autre instrument financier, obligation, certificat de dépôt et autre instrument de dette et plus généralement toute valeur ou titre financier délivré par une entité privée ou publique.

La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société, association ou entreprise.

La Société peut déléguer, sous sa responsabilité, tout ou partie de ses fonctions à une filiale luxembourgeoise ou étrangère, une succursale ou une tierce partie. La Société peut également déléguer tout ou partie de ses fonctions à des conseillers en investissement ou experts similaires luxembourgeois ou étrangers.

La Société peut effectuer toute opération financière, commerciale, technique en relation directe ou indirecte avec les domaines décrits ci-dessus afin de faciliter l'accomplissement de son objet social, ce qui inclut la constitution de filiale, l'emprunt et la levée de fonds, de quelque manière que ce soit, et la constitution de garantie de remboursement de tout emprunt dans les limites prévues par la Loi.»

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale a décidé de changer la dénomination de la Société en «IJ Partners Direct Investments SCA», de sorte que l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art.2. Dénomination. Il existe une société sous la dénomination IJ Partner Direct Investments SCA.»

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale a décidé une refonte générale des statuts de la Société, afin de les rendre conformes aux dispositions de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de procéder donc à une refonte complète des statuts telle que suivant:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé entre l'Actionnaire Commandité et l'Actionnaire Commanditaire et toutes les personnes qui pourront devenir actionnaires commandités ou commanditaires une société sous la forme d'une «société en commandite par actions», régie par les présents Statuts et par les lois en vigueur au Luxembourg, et notamment par la loi sur les sociétés commerciales du 10 Août 1915 (la Loi de 1915).

**Art. 2. Dénomination.** Il existe une société sous la dénomination IJ Partners Direct Investments SCA .

**Art. 3. Objet.** L'objet social de la Société est inter alia l'acquisition de participations ou d'intérêts, au Luxembourg ou à l'étranger, de toute société, association ou de toute sorte d'entreprise sans égard à sa forme, et la gestion de telles participations ou intérêts. La Société peut, en particulier, acquérir par souscription, acheter ou échanger tout titre, action ou autre instrument financier, obligation, certificat de dépôt et autre instrument de dette et plus généralement toute valeur ou titre financier délivré par une entité privée ou publique.

La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société, association ou entreprise.

La Société peut déléguer, sous sa responsabilité, tout ou partie de ses fonctions à une filiale luxembourgeoise ou étrangère, une succursale ou une tierce partie. La Société peut également déléguer tout ou partie de ses fonctions à des conseillers en investissement ou experts similaires luxembourgeois ou étrangers.

La Société peut effectuer toute opération financière, commerciale, technique en relation directe ou indirecte avec les domaines décrits ci-dessus afin de faciliter l'accomplissement de son objet social, ce qui inclut la constitution de filiale, l'emprunt et la levée de fonds, de quelque manière que ce soit, et la constitution de garantie de remboursement de tout emprunt dans les limites prévues par la Loi.

**Art. 4. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social de la Société pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du Gérant.

Le siège social de la Société pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par résolution d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts, mais ne pourra pas être transféré à l'étranger, sauf stipulation contraire des présentes.

La Société peut établir des bureaux, des succursales (soit un établissement permanent ou non) et des filiales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 5. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

La Société peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts, sous réserve de l'accord du Gérant.

La Société ne cesse pas d'exister en cas de décès, de suspension des droits civils, de la faillite ou de l'insolvabilité d'un de ses actionnaires ou du/des actionnaire(s) commandité(s).

**Art. 6. Responsabilité.** L'/Les Actionnaire(s) Commandité(s) est/sont responsable(s) pour toutes les dettes qui ne pourront pas être couvertes par les actifs de la Société. L'/Les Actionnaire(s) Commanditaire(s) n'est/ne sont responsable(s) qu'à concurrence du montant de leurs apports dans le capital de la Société.

**Art. 7. Capital social.** Le capital social initial de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31,000) réparti comme suit:

- Une (1) Action de Gérant (Action de Commandité) à un prix initial de mille euros (EUR 1,000) sans valeur nominale et entièrement libérée;
- Trente (30) Actions d'Investisseur (Actions de Commanditaire) à un prix initial de mille euros (EUR 1,000) sans valeur nominale et entièrement libérées.

**Art. 8. Les actions.** La Société émet deux classes d'actions: une/des «Action(s) de gestion» qui est/sont dédiée à l'associé commandité et des «Actions d'investisseur» qui sont dédié aux associés commanditaires.

Chaque Action de gestion confère un droit de vote identique et chaque actionnaire dispose d'un nombre de droits de vote proportionnel au nombre d'actions qu'il détient.

La Société dispose du pouvoir de racheter ses Actions de gestion. Un tel rachat doit être décidé par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Les actions rachetées sont annulées par réduction du capital social.

**Art. 9. Forme des actions / Registre des actionnaires.** Les actions seront uniquement émises sous forme nominative. Toutes les actions émises par la Société doivent être enregistrées dans le registre des actionnaires. Un tel registre doit contenir le nom et l'adresse de chaque actionnaire, le nombre d'actions détenus par chacun d'eux et, s'il y a lieu, leur date de cession.

L'inscription du nom de l'actionnaire dans le registre des actionnaires prouve son droit de propriété sur de telles actions nominatives. L'actionnaire doit recevoir une confirmation écrite de la détention de ses actions. L'actionnaire peut, à tout moment, changer son adresse inscrite dans le registre des actionnaires au moyen d'une notification écrite faite au siège social de la Société ou à une autre adresse indiquée par celle-ci.

Les fractions d'actions peuvent être émises jusqu'à trois décimales près.

**Art. 10. Droits de Vote.** Chaque action entière donne à son détenteur droit à une voix. Sauf stipulation contraire des Statuts, l'accord du Gérant est exigé pour qu'une résolution des actionnaires soit valablement adoptée.

**Art. 11. Cession et conversion d'actions.** Toute cession d'actions aux actionnaires existant ou à toute tierce personne doit requérir l'approbation écrite préalable du Gérant et le Gérant peut à sa discrétion et sans en indiquer la raison refuser d'approuver ou d'inscrire une telle cession dans le registre. Dans le cas où la cession est approuvée, le Gérant peut à sa discrétion décider d'exercer un droit de préemption et peut s'accorder le bénéfice des actions cédées ou l'accorder à une personne ou entité nommée ou désignée par lui ou faire rembourser de telles actions par la Société.

L'actionnaire souhaitant céder des actions dans la Société sera responsable de tous les coûts associés à toute cession tentée ou réalisée.

Les actionnaires ne sont pas autorisés à promettre ou accorder un intérêt de sécurité sur quelque action que ce soit sans l'accord préalable du Gérant.

**Art. 12. Gérance de la Société.** La Société sera gérée par IJ Partners Luxembourg S.à R.L. en sa capacité de Gérant et d'Actionnaire Commandité de la Société. Les Actionnaires Commanditaires de la Société ne pourront pas participer ou interférer dans la gestion de la Société.

**Art. 13. Pouvoir.** Sauf dispositions contraires de la Loi de 1915 ou stipulations contraires des Statuts, le Gérant sera investi des pouvoirs les plus étendus en vue d'accomplir tous les actes d'administration et de disposition de la Société.



Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi de 1915 ou les Statuts à l'assemblée générale des actionnaires devront être exercés par le Gérant.

. L'Actionnaire Commandité aura libre choix et plein pouvoir, autorité pour représenter et engager la Société.

Les actionnaires renonceront à agir de quelque manière ou en quelque capacité que ce soit pour le compte de la Société autre que celle d'exercer leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales.

**Art. 14. Délégation de Pouvoir.** Le Gérant pourra de temps à autre et sous sa responsabilité sous-déléguer son pouvoir d'exécuter des tâches spécifiques à un ou plusieurs agent(s) ad hoc y compris des entités tiers. En particulier, le Gérant pourra de temps à autre créer un ou plusieurs comités et déléguer certaines de ses fonctions à ces comités.

Le Gérant déterminera les pouvoirs, fonctions et rémunérations (s'il y a lieu) de son/ses agent(s) et/ou comités, la durée de leur mandat et toutes autres conditions se rapportant à sa/leur nomination.

**Art. 15. Signature.** La Société sera engagée par la signature unique du Gérant représenté par (i) son gérant délégué (avec plein pouvoir de sous-délégation), ou (ii) un ou plusieurs de ses signataires autorisés, ou (iii) les personnes à qui un tel pouvoir a été délégué.

**Art. 16. Indemnisation.** La Société indemnifiera le Gérant, les directeurs et employés et agents de la Société par prélèvement des actifs de la Société pour toutes les créances, dommages et dettes pour lesquels ils pourraient être impliqués en raison de leur statut de Gérant, directeurs et employés et agents de la Société, ou à la suite de leurs actes ou omissions de leur part dans l'exécution de leurs fonctions, sauf pour lesquels ils auraient fait preuve de négligence grave, fraude ou de mauvaise conduite intentionnelle.

**Art. 17. Assemblées générales des actionnaires.** Les décisions des actionnaires sont prises par le biais de résolutions passées en assemblées des actionnaires tenues à l'heure et au lieu indiqués dans la convocation à l'assemblée.

L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente l'universalité des actionnaires de la Société. Ses résolutions lient tous les actionnaires de la Société.

Les assemblées générales des actionnaires sont convoquées par le Gérant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Le Gérant peut déterminer toutes les autres conditions que doivent remplir les actionnaires pour prendre part à une assemblée des actionnaires. Tout actionnaire peut participer à une assemblée générale en désignant par écrit ou par fax, câble, télégramme, télécopie ou tous moyens de communication électronique ou tout autre moyen de communication appropriée une autre personne qui n'est pas nécessairement actionnaire.

Chaque actionnaire peut participer aux assemblées générales des actionnaires.

Le Gérant préside toutes les assemblées générales des actionnaires.

Une assemblée générale aura lieu annuellement au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation à l'assemblée à 14.00, le premier lundi du mois de juin sauf pour la première assemblée qui devra se tenir le dernier lundi du mois de mai en 2011. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Sauf stipulations contraires des présents Statuts, les résolutions des actionnaires sont valablement prises par les actionnaires représentant la majorité des droits de vote aux assemblées d'actionnaires valablement convoquées et aux conditions de quorum prévues par la Loi de 1915.

Dans tous les cas, le Gérant doit approuver toute résolution des actionnaires pour que celle-ci soit valablement adoptée y compris toute modification des présents Statuts.

**Art. 18. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> Janvier et se termine le 31 Décembre de chaque année.

**Art. 19. Comptes.** Chaque année, le Gérant doit préparer les comptes annuels de la Société. Les comptes annuels seront approuvés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires sur proposition du Gérant. Les comptes seront exprimés en euros.

**Art. 20. Contrôle.** Les opérations de la Société et sa situation financière seront contrôlés par un réviseur d'entreprises agréé, qui sera nommé par les actionnaires pour un mandat d'un (1) an renouvelable. Le réviseur d'entreprises est rémunéré par la Société et devra rester en fonction jusqu'à la nomination de son successeur. Le réviseur d'entreprises peut uniquement être relevé de ses fonctions par le Gérant pour faute grave.

**Art. 21. Liquidation.** En cas de dissolution, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs (personne physiques ou morales) nommées par une décision de l'assemblée générale des actionnaires décidant d'une telle dissolution et au cours de laquelle les pouvoirs et rémunérations des liquidateurs seront fixés. Les opérations de liquidation seront effectuées conformément à la Loi de 1915.

**Art. 22. Loi Applicable.** Il est renvoyé aux dispositions de la Loi de 1915 et de la Loi FIS pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

**Art. 23. Définitions et Interprétation.** Les références aux articles se rapportent aux articles des présents Statuts. Les termes portant un genre s'appliquent à tous les genres. Les références à des personnes comprennent les organes sociaux, les entreprises et les associations non immatriculées. Le singulier englobe le pluriel et vice-versa. Les titres des articles sont inclus pour des besoins de convenance seulement et n'affectent en rien leur interprétation. Les références à tout ou partie d'un instrument de la loi ou statutaire comprennent tout avenant, reformulation ou autre reconstitution apportés de temps à autre et les références à une loi incluent tout instrument ou réglementation statutaire en découlant. Toute référence à la Société, au Gérant, aux agents, etc, inclut une référence à leur(s) agent(s) dûment autorisé(s) ou délégué(s).

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale a décidé de retirer la Société de la liste CSSF des fonds d'investissement spécialisés régulés.

Aucun autre point n'étant stipulé sur l'agenda de l'assemblée and aucun des actionnaires présent ou représenté n'ayant demandé la parole, l'assemblée est close.

*Frais*

Les frais, coûts et dépens à charge pour la Société à raison des présentes minutes sont estimés à mille quatre cents euros (EUR 1.400.-).

Le notaire soussigné qui comprend l'anglais, sis - dispose qu'à la requête des parties comparantes susmentionnées, les présentes minutes écrites en anglais suivies d'une version française, qu'en cas de divergence entre les versions anglaise et française, le texte anglais prévaudra.

Les présentes minutes ont été établies à Luxembourg, à date susmentionnée à l'entête des présentes minutes. Les minutes ont été lues aux parties comparantes, qui sont connus du notaire par leurs noms, prénoms, statuts et résidences, lesdites personnes ont signé avec nous, notaire, l'original des minutes.

Signé: Sabine IGEL, Camille DONJON, Judith HOFFMANN, G.LECUIIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 décembre 2011. Relation: LAC/2011/56957. Reçu soixante-quinze euros (75,00.-).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Référence de publication: 2012013478/468.

(120016179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2012.

**Londinium Property S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 10.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.716.

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 20 décembre 2011*

Est nommé gérant de catégorie A pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur John SEIL, gérant de catégorie A démissionnaire:

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 31 janvier 2012.

Référence de publication: 2012017372/15.

(120021174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

**KBZ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3926 Mondernange, 2, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 137.174.

L'an deux mille douze, le cinq janvier.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Rémy BOURAS, actuellement sans emploi, demeurant à F-54190 Villerupt, 13, rue des Merles,
- 2.- Monsieur Robert ZEKO, ingénieur en machines, demeurant à L-3656 Kayl, 45, rue Michel,
- 3.- Monsieur Edin AGOVI, né le 15 janvier 1976 à Pec (Kosovo), demeurant à L-7650 Heffingen, 49C, Op der Strooss.

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les personnes désignées ci-avant sub 1.- à 2.- sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée KBZ S.à r.l., avec siège social à L-3926 Mondercange, 2, Grand-Rue, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 137.174, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 26 février 2008, acte publié au Mémorial C numéro 937 du 16 avril 2008. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Aloyse BIEL, prénommé, le 16 septembre 2010, acte publié au Mémorial C numéro 2586 du 26 novembre 2010.

II.- Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) euros, représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-), chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant aux associés comme suit:

1) Monsieur Rémy BOURAS, préqualifié, cinquante parts sociales . . . . .	50
2) Monsieur Robert ZEKO, préqualifié, cinquante parts sociales . . . . .	50
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Les associés représentant l'intégralité du capital social se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et ont à l'unanimité des voix pris les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'assemblée déclare consentir à la cession de parts sociales suivante:

L'associé Monsieur Rémy BOURAS, préqualifié, déclare par les présentes céder et transporter, avec effet immédiat sous les garanties ordinaires de fait et de droit, la totalité de ses parts sociales, soit cinquante (50) parts sociales de la société dont s'agit à Monsieur Edin AGOVI, préqualifié, qui accepte, moyennant le prix global de 6.250,- (six mille deux cent cinquante) euros, somme que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire dès avant la signature des présentes et en dehors la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance. La créance que le cédant a envers la société est reprise par le cessionnaire au prix total de 16.810,- (seize mille huit cent dix) euros, payable comme suit: 4.750,- (quatre mille sept cent cinquante) euros que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire dès avant la signature des présentes et en dehors la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance, le solde de 12.060, (douze mille soixante) euros sera payé en 36 (trente-six) mensualités de 335, (trois cent trente-cinq) euros à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012. Le cédant déclare expressément qu'après paiement du solde de 12.060,- (douze mille soixante) euros, il n'a plus aucune revendication envers la société.

L'assemblée constate que:

- le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts lui cédées à partir d'aujourd'hui.
- le cessionnaire participe aux bénéfices à partir d'aujourd'hui.
- le cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société à responsabilité limitée KBZ S.à.r.l. et renonce à toute garantie de la part du cédant.

*Deuxième résolution*

Les associés décident de modifier l'article 5.- des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Les frais et honoraires en relation avec le présent acte sont tous à charge de la société et sont évalués au montant de huit cent cinquante euros (EUR 850,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signés le présent acte avec le notaire.

Signé: Bouras, Zeko, Agovi, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 janvier 2012. Relation: LAC/2012/1531. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 27 janvier 2012.

Référence de publication: 2012017347/61.

(120021346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

**Klarolux Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 147.311.

*Extrait des décisions prises par l'Associé Unique en date du 30 janvier 2012*

1. Avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2011, la société à responsabilité limitée KPMG AUDIT a démissionné de son mandat de commissaire.

2. Avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2011, la société anonyme ERNST & YOUNG, avec siège social à L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann, R.C.S. Luxembourg B 47771, a été nommée comme Réviseur d'Entreprises Agréée jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 6 février 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Klarolux Investments S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012018374/18.

(120022378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2012.

**KPI Investment Property 52 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 123.900.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION***Extrait des résolutions prises par l'associé de la société en date du 23 décembre 2011*

Par les résolutions du 23 décembre 2011, l'associé de la société a décidé:

- que la clôture de la société à responsabilité limitée KPI Investment Property 52 S.à r.l., ayant son siège social à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, a été prononcée et que la Société est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée;

- que les livres et documents sociaux seront conservés pendant cinq ans à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;

- que les fonds restants dans la société seront utilisés pour régler les factures en suspens et que le solde bancaire ultérieur sera versé à l'actionnaire;

- que le compte bancaire sera clôturé en finalité de tous les paiements.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012017351/20.

(120020841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

**Gemma Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 78.556.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la société GEMMA INVEST SA. qui s'est tenue en date du 2 février 2012*

1. - de remplacer Monsieur Francis Nicholas Hoogewerf ainsi que la société Ardavon Holdings Limited, en leur qualité d'administrateurs, par Madame Véronique Wauthier et Mademoiselle Andreea Antonescu, Avocats à la Cour, demeurant professionnellement 10, rue Pierre d'Aspelt, L - 1142 Luxembourg.

Le mandat des nouveaux Administrateurs viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2017.

Le Conseil d'Administration est donc composé comme suit:

\* Monsieur Philippe Pedrini

\* Madame Véronique Wauthier

\* Mademoiselle Andreea Antonescu

- de remplacer Monsieur Henri Vanherberghen en sa qualité de Commissaire aux Comptes, par la société FIDALPHA S.A., RCS Luxembourg B 114321, domiciliée 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg dont le premier mandat portera sur la revue des comptes annuels au 31/12/2012.

Le mandat du nouveau Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2017.

2. L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social du 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 11b, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2012018893/27.

(120023748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2012.

---

**L'Diffusion, Société Anonyme,  
(anc. Traiano S.A.).**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 19, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 135.260.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2012017366/11.

(120020874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Monterosso S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 62.217.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2011*

Le 30 décembre 2011, l'assemblée générale de la société anonyme MONTEROSSO S.A., mise en liquidation suivant acte de Me Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Rambrouch, en date du 27 juillet 2011, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 2402 du 7 octobre 2011, a décidé de clôturer la liquidation sur base des rapports du liquidateur LOZANO S.A. et du commissaire aux comptes, AUDIEX SA.

L'assemblée a en outre décidé que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au siège de BDO Tax & Accounting, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même endroit au profit de qui il appartiendra.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 3 février 2012.

Référence de publication: 2012017422/19.

(120021216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.975,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 155.923.

In the year two thousand and eleven, on the twentieth day of December.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.923, incorporated on September 21, 2010 pursuant to a deed of the undersigned notary, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2498 of November

18, 2010 (the Company). The articles of association of the Company have been amended once since its incorporation, pursuant to a deed of Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, dated August 26, 2011 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2988 of December 6, 2011.

THERE APPEARED:

1. OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 133.551 (the Shareholder 1)

here represented by Tom Storck, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

2. Robert John Crompton, residing at 7, Admiral Stirling Court, Weybridge, Surrey, KT13 8XX, GB (the Shareholder 2)

here represented by Tom Storck, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

3. Simon Pollitt, residing at Flat A 5 Santley, London SW4 7QA, GB (the Shareholder 3)

here represented by Tom Storck, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

4. Brian Welsh, residing at 4, Blakesley Court, London W5 2DU, GB (the Shareholder 4 and, together with the Shareholder 1, the Shareholder 2 and the Shareholder 3, the Shareholders)

here represented by Tom Storck, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; and

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholders of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders, prenamed and represented as stated above and representing the entire share capital of the Company, as defined below, have requested the undersigned notary, to record that:

I. The Company's share capital is presently set at twelve thousand nine hundred seventy-five euro (EUR 12,975) represented by (i) twelve thousand five hundred (12,500) class A shares in registered form with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up (the Class A Shares) and (ii) four hundred and seventy-five (475) class B shares in registered form with a nominal value of one Euro (EUR 1) each (the Class B Shares);

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;
2. Amendment of article 6.3. of the articles of association of the Company; and
3. Miscellaneous.

III. The Shareholders have taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Shareholders resolve to amend and substitute article 6.3. of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

“ **6.3.** Where the Company makes a distribution of Available Cash, the Class B Shareholders shall receive the distribution as follows:

(i) first, in respect of each Class B Share, an amount equal to 10 per cent of the nominal value of that Class B Share on the same date as it makes an equivalent distribution in respect of each Class A Share;

(ii) second, in respect of each of the Class B Shares, after the Class A Shareholder has received the Hurdle, and at the same time as payment by the Company of the distributions to be made to the Class A Shareholder pursuant to Article 6.2, an amount equal to:

(A) the aggregate Equity Contributions made by the Class B Shareholders which have not, as applicable, already been repaid; plus

(B) an amount equal to 7 per cent of all remaining Available Cash; less

(C) any Prior Payments, divided by the number of Class B Shares then in issue.”

There being no further business, the meeting is closed.

### *Estimate of costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, such proxyholder signed together with the notary the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt décembre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.923, constituée le 21 septembre 2010 suivant un acte du notaire instrumentant et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°2498 du 18 novembre 2010 (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés une fois depuis sa constitution, suivant un acte de Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, daté du 26 août 2011 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°2988 du 6 décembre 2011.

#### **ONT COMPARU:**

1. OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.551 (l'Associé 1);

ici représentée par Tom Storck, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2. Robert John Crompton, demeurant au 7, Admiral Stirling Court, Weybridge, Surrey, KT13 8XX, GB (l'Associé 2)

ici représenté par Tom Storck, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

3. Simon Pollitt, demeurant à Flat A 5 Santley, London SW4 7QA, GB (l'Associé 3)

ici représenté par Tom Storck, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

4. Brian Welsh, demeurant au 4, Blakesley Court, London W5 2DU, GB (l'Associé 4 et, ensemble avec l'Associé 1, l'Associé 2 et l'Associé 3, les Associés)

ici représentés par Tom Storck, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

Lesdites procurations, après signature "ne varietur" par les mandataires des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les Associés, précités et représentés comme indiqué ci-dessus et représentant la totalité du capital social de la Société, tel que défini ci-dessous, ont prié le notaire instrumentant d'acter que:

I. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 12.975) représenté par (i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les Parts Sociales de Classe A) et (ii) quatre cent soixante-quinze (475) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B);

II. L'ordre du jour de l'assemblée se présente comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Modification de l'article 6.3 des statuts de la Société; et
3. Divers.

III. Les Associés ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

*Deuxième résolution*

Les Associés décident de modifier et de remplacer l'article 6.3 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **6.3.** Lorsque la Société réalise une distribution de Liquidités Disponibles, la distribution aux Associés de Classe B s'effectuera de la manière suivante:

(i) premièrement, pour chaque Part Sociale de Classe B, un montant équivalent à 10% de la valeur nominale de cette Part Sociale de Classe B à la date à laquelle elle réalise une distribution équivalente pour chaque Part Sociale de Classe A;

(ii) deuxièmement, pour chacune des Parts Sociales de Classe B, après que l'Associé de Classe A ait reçu le Hurdle et, au même moment que le paiement par la Société des distributions à effectuer à l'Associé de Classe A en vertu de l'article 6.2, un montant équivalent:

(A) au total des Apports de Capital réalisés par les Associés de Classe B qui, le cas échéant, n'ont pas été remboursés; plus

(B) Un montant équivalent à 7 pourcent de la totalité des Liquidités Disponibles restantes; moins

(C) Tout Paiement Antérieur,

divisé par le nombre de Parts Sociales de Classe B alors en circulation."

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Estimation des frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ mille cinq cents Euros (1.500.- EUR).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, ce mandataire a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte original.

Signé: T. STORCK et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2011. Relation: LAC/2011/59205. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Référence de publication: 2012014890/154.

(120017608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

**KPI Investment Property 53 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 124.401.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions prises par l'associé de la société en date du 23 décembre 2011*

Par les résolutions du 23 décembre 2011, l'associé de la société a décidé:

- que la clôture de la société à responsabilité limitée KPI Investment Property 53 S.à r.l., ayant son siège social à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, a été prononcée et que la Société est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée;

- que les livres et documents sociaux seront conservés pendant cinq ans à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;

- que les fonds restants dans la société seront utilisés pour régler les factures en suspens et que le solde bancaire ultérieur sera versé à l'actionnaire;

- que le compte bancaire sera clôturé en finalité de tous les paiements.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012017352/20.

(120020840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**KPI Investment Property 54 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 124.402.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions prises par l'associé de la société en date du 23 décembre 2011*

Par les résolutions du 23 décembre 2011, l'associé de la société a décidé:

- que la clôture de la société à responsabilité limitée KPI Investment Property 54 S.à r.l., ayant son siège social à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, a été prononcée et que la Société est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée;

- que les livres et documents sociaux seront conservés pendant cinq ans à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;

- que les fonds restants dans la société seront utilisés pour régler les factures en suspens et que le solde bancaire ultérieur sera versé à l'actionnaire;

- que le compte bancaire sera clôturé en finalité de tous les paiements.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012017353/20.

(120020839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**KPMG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 103.065.

—  
Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KPMG S.à. r.l.*

Carlo JENTGEN

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012017355/12.

(120020922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Gienah S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 166.471.

—  
**STATUTS**

L'an deux mille douze, le dix-sept janvier.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société DELLA CAPITAL S.A., ayant son siège social à MMG Tower, 16<sup>th</sup> Floor, 53<sup>th</sup> E. Street, Urbanizacion Marbella, Panama, République du Panama, représentée par Monsieur Franck PROVOST, directeur général, demeurant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II, en vertu d'une procuration lui délivrée en date du 13 décembre 2011.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur», annexée à la présente pour être formalisée avec elle.

Laquelle comparante a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle va constituer:

## Forme, Dénomination, Sièges social, Objet social, Durée,

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination.** Il est formé une société sous forme de société anonyme qui sera régie par les Lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés), par la Loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la Loi sur la Titrisation et avec la Loi sur les Sociétés, les Lois) ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

La société adopte la dénomination GIENAH S.A. (la Société)

**Art. 2. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la commune de Luxembourg par une décision du conseil d'administration. Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Il peut être créé par décision du conseil d'administration, des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger se produiraient ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet social la réalisation d'une ou plusieurs opérations de titrisation conformément à la Loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation. La société peut en particulier:

- acquérir par voie de souscription, d'achat, de transfert, d'échange ou de toute autre manière tous actifs et/ou prendre en charge des risques liés à des titres de dette ou à n'importe quels actifs;
- exercer tous droits de quelque nature liés à ces actifs et risques;
- octroyer des sûretés sur ses actifs dans la mesure permise par la Loi sur la Titrisation de 2004;
- vendre, céder ou transférer tous actifs;
- faire des dépôts en banque ou chez tout autre dépositaire;
- recueillir des fonds, émettre des obligations, billets et autres titres de dette, afin d'exercer son activité dans les limites de son objet social;
- agir comme teneur de registre et administrateur de tous titres de créance créés et publiés par elle;
- contrôler, surveiller la gestion, rémunérer ou non les titres de créances émis par elle;
- effectuer toute autre activité dans laquelle elle souhaiterait s'engager.

3.2. A cet effet, la Société peut, entre autres, acquérir ou supporter, directement ou par l'intermédiaire d'une autre entité ou d'un autre organisme, les risques liés à la propriété de titres, de créances et de toutes valeurs mobilières et autres biens mobiliers ou immobiliers, corporels ou incorporels, ainsi que ceux liés aux dettes ou engagements de tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers en émettant des valeurs mobilières dont la valeur ou le rendement dépendent de ces risques. La Société peut prendre en charge ces risques en acquérant par tout moyen les titres, créances et/ou biens, en garantissant les dettes ou les engagements de tiers ou en s'obligeant de toute autre manière.

3.3. La Société peut, dans les limites de la Loi sur la Titrisation de 2004, procéder à:

- (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, intérêts et engagements dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères;
- (ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds commun de placement luxembourgeois ou par des fonds étrangers, ou tout autre organisme similaire et des obligations échangeables ou convertibles), de prêts ou toute autre facilité de crédit, ainsi que des contrats portant sur les titres précités ou y relatifs; et
- (iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment d'actifs tels que ceux définis dans les paragraphes (i) et (ii) ci-dessus).

3.4. Sans préjudice d'autres dispositions des présents statuts, la Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, en ce inclus, mais sans restriction, des prêts de participation aux bénéficiaires. Sans préjudice des dispositions ci-dessus, elle peut procéder à l'émission d'actions, de billets à ordre, de titres de créances, d'obligations (notamment des obligations échangeables ou convertibles), d'obligations non garanties, de certificats, et de toutes sortes de titres de dette ou de valeurs mobilières, y compris sous un ou plusieurs programmes d'émissions. Dans les limites de la Loi sur la Titrisation de 2004, la Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions d'obligations, à ses filiales, à des sociétés affiliées et à toute autre société.

3.5. La Société peut, dans les limites de la Loi sur la Titrisation de 2004, consentir des garanties sur ses actifs (hypothèques, gages, ...) ou des sûretés sur ses avoirs, afin d'assurer le respect des obligations qu'elle assume pour la titrisation de ses actifs ou dans l'intérêt des investisseurs. La Société ne peut pas nantir, céder, grever de charges tout ou partie de

ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs, sauf dans les circonstances où la Loi sur la Titrisation de 2004 le permet.

3.6. La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris, mais sans restriction aucune, des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.7. Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leur sens le plus large et leur énumération est non limitative. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social ci-dessus explicité.

3.8. D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction financière, mobilière, immobilière, commerciale et industrielle qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large autorisée par la Loi sur la Titrisation de 2004.

3.9. A moins que cela ne soit rendu obligatoire par la Loi sur la Titrisation de 2004, le conseil d'administration est autorisé pendant une période de cinq (5) ans prenant fin après la date de publication des présents Statuts au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, à remplir la demande officielle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, en vue de voir la Société dûment inscrite auprès du même organisme, en conformité avec le Chapitre 2 (Les organismes de titrisation agréés) de la Loi sur la Titrisation de 2004.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

### **Capital social, Actions, Compartiments**

**Art. 5. Capital social.** Le capital émis et libéré de la Société est de quarante mille euros (EUR 40.000,-) représenté par deux cents (200) actions de classe A correspondant au Compartiment A ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune et par deux cents (200) actions de classe B correspondant au Compartiment B ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune. Les actions de classe A sont exclusivement affectées au Compartiment A de la Société (le Compartiment A) et les actions de classe B au Compartiment B de la Société (le Compartiment B).

Toutes actions émises par la Société peuvent être identifiées comme se rapportant exclusivement à un ou plusieurs Compartiment(s) de la Société. Concernant tout futur Compartiment de la Société, le capital social de la Société peut être augmenté par l'émission de nouvelles actions qui seront exclusivement affectées à ce Compartiment.

Toute prime d'émission versée pour les actions liées à un Compartiment spécifique sera affectée au compte spécifique de réserve de prime d'émission rattaché à ce Compartiment de la Société.

Le capital social pourra être porté de son montant actuel à cent cinquante millions d'euros (EUR 150.000.000,-) par la création et l'émission d'actions supplémentaires.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté de:

- réaliser toute augmentation de capital social dans les limites du capital social autorisé en une ou plusieurs tranches successives, par émission d'actions nouvelles, contre le paiement en espèces ou en nature, par conversion de créances ou d'obligations, ou de toutes autres manières;
- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles; et
- supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires en cas d'émission d'actions contre paiement en espèces.

Cette autorisation est valable pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif daté du 17 janvier 2012 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires pour les actions du capital social autorisé qui jusqu'à ce moment n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans la forme prévue par la loi, le premier alinéa du présent article 5 sera modifié de façon à refléter l'augmentation. Une telle modification sera constatée par acte notarié, par le conseil d'administration ou par toute personne dûment autorisée et mandatée par celui-ci à cette fin.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1. Les actions de la Société sont au porteur ou nominatives, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'actionnaire.

6.2. Un registre des actions est tenu au siège social et il peut être consulté par chaque actionnaire qui en fait la demande.

6.3. Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

6.4. La Société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

## **Art. 7. Compartiments.**

7.1. Chaque catégorie d'actions (si existante) telle que définie par les présents Statuts, vise et représente un compartiment autonome et indépendant (ci-après le(s) «Compartiment(s)»), correspondant chacun à une part distincte du patrimoine de la Société. Au sein de chaque catégorie d'actions, le conseil d'administration est habilité à créer un ou plusieurs compartiments, correspondant chacun à une part distincte du patrimoine de la Société.

7.2. Concernant toute émission de titres de la Société, le conseil d'administration est habilité à créer un ou plusieurs compartiments (représentant les avoirs de la Société dans le cadre d'une émission de titres par la Société) correspondant chacun à une part distincte du patrimoine de la Société.

7.3. Chaque compartiment est traité, sauf disposition contraire mentionnée dans la résolution du conseil d'administration créant un tel Compartiment, comme une partie distincte de l'actif et du passif par rapport au financement correspondant. La résolution du conseil d'administration créant un ou plusieurs Compartiments au sein de la Société, ainsi que toutes modifications subséquentes, sera contraignante vis-à-vis des tiers, à compter de la date de la dite résolution.

7.4. Entre les créanciers, chaque compartiment de la Société est traité comme une entité à part. Les droits des créanciers de la Société, qui (i) ont été désignés comme rattachés à un Compartiment, à la création de celui-ci, ou (ii) qui sont nés de la création, du fonctionnement ou de la mise en liquidation d'un Compartiment, sont strictement limités aux actifs de ce compartiment, qui seront exclusivement disponibles pour satisfaire ces créanciers, sauf disposition contraire mentionnée dans la résolution du Conseil créant un tel Compartiment. Les créanciers de la Société, dont les droits ne sont pas spécifiquement rattachés à un Compartiment déterminé de la Société, n'auront aucun droit à l'égard des actifs d'un tel Compartiment.

7.5. Sans préjudice de ce qui est énoncé au paragraphe précédent, chaque Compartiment de la Société peut être liquidé séparément, sans qu'une telle liquidation ait pour effet d'entraîner la liquidation d'un autre Compartiment de la Société ou de la Société elle-même.

## **Titres de créance**

**Art. 8. Titres de créance.** Les titres de créance émis par la Société seront représentés sous la forme d'obligations nominatives ou d'obligations au porteur.

Les titres de créance sous la forme nominative peuvent être convertis en titres de créance sous la forme au porteur.

La valeur et/ou le rendement des titres de créances émises par la société pourra dépendre des compartiments, des actifs et des risques. La Société se réserve le droit de rembourser anticipativement, en tout ou en partie, les valeurs mobilières qu'elle a émises.

## **Administration**

**Art. 9. Conseil d'administration.** La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toute autre cause, il pourra être pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la Loi.

Dans ce cas, les actionnaires ratifieront la nomination à leur prochaine assemblée générale.

**Art. 10. Administrateur unique.** Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1), la Société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire. Dans ce cas, toute référence dans les Statuts au conseil d'administration ou aux administrateurs doit être interprétée le cas échéant comme une référence à cet administrateur unique.

**Art. 11. Responsabilités des administrateurs.** Les administrateurs ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et aux Lois.

**Art. 12. Réunion du conseil d'administration.** Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président. Une réunion du conseil doit être convoquée si deux administrateurs le demandent.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et toutes les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale des actionnaires ou le conseil d'administration désignera temporairement à la majorité des actionnaires respectivement des administrateurs présents un autre administrateur pour présider l'assemblée générale des actionnaires ou la réunion.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné par lettre, télécopieur ou tout autre moyen électronique approuvé par le conseil d'administration à tous les administrateurs au moins quarante-huit (48) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation de la réunion. La convocation indiquera le lieu de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Aucune convocation ne sera exigée si tous les membres du conseil d'administration sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion.

Il pourra être passé outre cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par courrier, par e-mail, par fax ou par tout autre moyen électronique approuvé par le conseil d'administration.

Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit, par courrier, par e-mail, par fax ou par tout autre moyen électronique approuvé par le conseil d'administration un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, par conférence vidéo ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite signée par l'ensemble des administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du conseil d'administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

**Art. 13. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.** Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration seront signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration.

**Art. 14. Pouvoirs du conseil d'administration.** Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. En particulier, le conseil d'administration a les pouvoirs de créer un ou plusieurs compartiments en relation avec des obligations, billets et autres titres de dette émis par la société, compartiments correspondant à des patrimoines séparés de biens et d'engagements de la société et chaque compartiment étant isolé des autres compartiments de la Société et étant considéré comme une entité propre.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi ou les présents Statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 15. Délégation de pouvoirs.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres agents qui peuvent mais ne doivent pas être actionnaires de la Société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation de la gestion journalière à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

**Art. 16. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs (ou le cas échéant de l'administrateur unique) dont au moins celle de Monsieur Franck PROVOST, ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la Société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par les signatures conjointes ou individuelles, de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

### Actionnaires

**Art. 17. Assemblée générale annuelle.** L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le troisième mardi du mois de juin de chaque année à 10 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

#### **Art. 18. Assemblées générales des actionnaires.**

##### 18.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées en assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

##### 18.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

- (i) Les assemblées générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (ii) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (iii) Un actionnaire peut donner une procuration écrite ou par fax à toute autre personne, actionnaire ou non, afin de le représenter à toute assemblée générale.
- (iv) Chaque actionnaire peut participer à toute assemblée générale par téléphone ou visioconférence ou par tous autres moyens de communication similaires permettant à l'ensemble des personnes prenant part à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.
- (v) Chaque actionnaire peut voter à l'aide des bulletins de vote fournis par la Société. Les bulletins de vote contiennent la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution, trois cases qui permettent de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter. Les bulletins de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social. Seuls les bulletins de vote reçus avant l'assemblée générale sont pris en considération pour le calcul du quorum. Les bulletins de vote sur lesquels ne figurent ni une voix (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.
- (vi) Les résolutions de l'assemblée générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.
- (vii) L'assemblée générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si au moins la moitié du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications Statutaires proposées ainsi que le texte de toutes modifications proposées concernant l'objet ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par des annonces publiées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant la réunion au Mémorial et dans deux journaux luxembourgeois. Ces annonces reproduisent l'ordre du jour de l'assemblée générale et indiquent la date et l'issue de la précédente assemblée générale. La deuxième assemblée générale délibère valablement indépendamment de la proportion du capital représenté. Aux deux assemblées générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.
- (viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.
- (ix) Les assemblées générales, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil d'administration.
- (x) Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par un administrateur.

#### **Art. 19. Actionnaire unique.**

19.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale.

19.2. Toute référence dans les Statuts à l'assemblée générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique.

#### **Art. 20. Assemblées générales des détenteurs d'actions rattachées à un Compartiment déterminé.**

20.1. Les détenteurs d'actions de la Société rattachées à un Compartiment déterminé de la Société peuvent, à tout moment, tenir des assemblées générales pour statuer sur toutes questions exclusivement liées à ce Compartiment.

20.2. Les détenteurs d'actions de la Société rattachées aux autres Compartiments de la Société ou les détenteurs d'actions rattachées à la Société et qui ne sont pas rattachés à un Compartiment déterminé de la Société peuvent participer à ces assemblées générales, mais ne pourront pas voter.

20.3. Les dispositions de l'article 18 s'appliqueront mutatis mutandis aux assemblées générales des détenteurs d'actions rattachées à un Compartiment déterminé. Les décisions affectant les droits des détenteurs des actions rattachées à un Compartiment déterminé ou statuant sur la liquidation du Compartiment sont soumises à l'approbation de la majorité des détenteurs d'actions représentant au moins les trois quarts des actions rattachées à ce Compartiment

### **Exercice social, Affectation des bénéfices, Contrôle**

#### **Art. 21. Exercice social et Comptes annuels.**

21.1. L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

21.2. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe.

21.3. Chaque actionnaire peut consulter le bilan au siège social de la Société

21.4. Sur des comptes séparés (en plus des comptes tenus par la Société conformément à la Loi sur les Sociétés et à la pratique comptable courante), le conseil d'administration déterminera à la fin de chaque exercice social, un résultat de chaque Compartiment comme suit:

Le résultat de chaque Compartiment sera le solde entre tous revenus, bénéfices ou autres produits payés ou dus sous quelque forme que ce soit relatifs au Compartiment concerné (y compris des plus-values, des bonis de liquidation, des distributions de dividendes) et le montant des dépenses, pertes, impôts et autres transferts de fonds encourus par la Société durant cet exercice et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribués à la gestion et au fonctionnement de ces Compartiments (y compris les honoraires, frais, impôts sur plus-values, dépenses relatives à la distribution de dividendes).

Tous produits et dépenses non attribués à un Compartiment déterminé seront affectés à tous les Compartiments de la Société proportionnellement aux actions émises dans chaque Compartiment ou de toute autre manière raisonnablement décidé par le conseil d'administration.

#### **Art. 22. Affectation des bénéfices.**

22.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

22.2. Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets restants. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

22.3. Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la Loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

**Art. 23. Réviseur(s) indépendant(s).** Les comptes de la Société sont vérifiés par un ou plusieurs réviseur(s) indépendant(s).

Le(s) réviseur(s) indépendant(s) est/sont nommé(s) par le conseil d'administration de la Société, qui déterminera leur nombre et la durée de leur fonction.

### **Dissolution, Liquidation**

#### **Art. 24. Dissolution, Liquidation.**

24.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'assemblée générale, agissant selon les modalités prévues pour la modification des Statuts. L'assemblée générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, afin de réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'assemblée générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société. Toute liquidation de la Société doit être réalisée conformément à l'article 7 pour chaque Compartiment.

24.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société pour chaque Compartiment sera distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux dans chaque Compartiment.

### **Limitation des recours et «Non Pétition»**

**Art. 25. Limitation des recours.** Les créances sur la Société des détenteurs de titres de dette émis par la Société ou des autres créanciers de la Société sont limitées aux actifs de la Société.

Les créances, de détenteurs de titres de dette émis par la Société en relation avec un compartiment particulier ou des autres créanciers dont les créances sont nées en relation avec ce compartiment sont limitées aux seuls actifs de ce compartiment.

**Art. 26. Non Pétition.** Aucun détenteur de titres de dette émis par la Société, ni aucun autre créancier de la Société (y compris ceux dont les créances sont liées à un compartiment particulier) ne peut saisir un bien de la Société, ni instituer contre la Société ou consentir à une procédure de faillite, d'insolvabilité, de gestion contrôlée, de suspension des paiements, de concordat préventif de faillite, de sursis ou toute autre procédure similaire, à moins que la Loi n'en stipule autrement.

### **Loi applicable**

**Art. 27. Loi applicable.** La Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures et la Loi du 22 mars 2004 relative à la Titrisation, trouveront à s'appliquer partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2012.
- 2) L'assemblée générale annuelle se réunira pour la première fois au jour, heure et lieu indiqués aux statuts, en 2013.

#### *Souscription et Libération*

La société DELLA CAPITAL S.A., pré-qualifiée et unique comparante a souscrit aux actions créées de la manière suivante:

- 200 actions de classe A correspondant au Compartiment A;

- 200 actions de classe B correspondant au Compartiment B.

Toutes ces actions ont été entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces de sorte que le montant de quarante mille euros (EUR 40.000,-) est désormais à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

#### *Assemblée constitutive*

Et à l'instant, la comparante pré-qualifiée, représentant l'intégralité du capital social, décide d'adopter les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3).

2) Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

a. Monsieur Franck PROVOST, Directeur Général, né le 11 novembre 1972 à F-Paris, demeurant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 25, Rue Philippe II (président du Conseil d'Administration);

b. Madame Marianne REPPLINGER, Comptable, née le 7 août 1973 à F-Nancy, demeurant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 25, Rue Philippe II;

c. Madame Nathalie DUCHAUSSOY, employée privée, née le 24 juillet 1965 à F-Thionville, demeurant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 25, Rue Philippe II.

3) La durée du mandat des administrateurs sera de six (6) années et prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2017.

4) L'adresse de la société est fixée au 18, rue Robert Stümper, L2557 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. Provost et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 janvier 2012. LAC/2012/3157. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

*Le Receveur (signé): Irène Thill.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2012.

Référence de publication: 2012013439/382.

(120016149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2012.

---

### **KPI Retail Property 30 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 116.808.

#### **CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions prises par les associés de la société en date du 23 décembre 2011*

Par les résolutions du 23 décembre 2011, les associés de la société ont décidés:

- que la clôture de la société à responsabilité limitée KPI Retail Property 30 S.à r.l., ayant son siège social à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, a été prononcée et que la Société est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée;

- que les livres et documents sociaux seront conservés pendant cinq ans à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;

- que les fonds restants dans la société seront utilisés pour régler les factures en suspens et que le solde bancaire ultérieur sera versé aux actionnaires;

- que le compte bancaire sera clôturé en finalité de tous les paiements.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012017354/20.

(120020838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

**Lux Invest Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 149.561.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012017389/10.

(120021481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

**OT Luxembourg 0 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 164.847.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 31 janvier 2012, d'accepter la démission en tant que gérant de la Société avec effet immédiat de:

- Madame Maïke KIESELBACH, née le 26 février 1973 à Worms, Allemagne, résidant au 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 31 janvier 2012, de nommer en tant que gérant de la Société avec effet immédiat:

- Monsieur Fergal O'HANNRACHAIN, né le 27 novembre 1964 à Dublin, Irlande résidant au 7 rue Tubis, L-2629 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 février 2012.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012017437/19.

(120021153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

**Geo 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 166.450.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the thirteenth day of January .

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Geo 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with its registered office at 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, organised and existing under Luxembourg law and not yet registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies,

here represented by Régis Galiotto, notary clerk, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**1. Corporate form and Name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "Geo 2 S.à r.l." (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

## 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

## 3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

**5. Share capital.**

5.1 The share capital of the Company is twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) divided into twenty thousand (20,000) shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) or the Manager(s) as the case may be subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) or the Manager(s) as the case may be subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.

**6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

**7. Transfer of shares.**

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

**8. Management.**

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 To the full extent permitted by law, the Company shall indemnify any member of the Board of Managers, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a Shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for fraud, wilful misconduct, gross negligence or criminal conduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of fraud, wilful misconduct, gross negligence or criminal conduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles may be entitled.

8.5 A Manager may be removed at any time for any reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

**9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

**10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

**11. Agent of the managers.** The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any two Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

## **12. Board meetings.**

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

## **13. Shareholders' resolutions.**

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

13.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8

13.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

13.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.8.1 and the above provisions of Article 13.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

#### 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

#### 15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

**16. Dissolution and Liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

#### 17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

##### *Subscription - Payment*

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

Shares:

Geo 1 S.à r.l. . . . . .	20,000 Shares
Total:	20,000 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) corresponding to a share capital of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

##### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred Euro (€ 1,400.-).

##### *Extraordinary shareholder's resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the shareholders' meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

1) The following persons are appointed as Managers of the Company for an undetermined period and with immediate effect:

- Mr John Viola, born on 13 October 1965 in Arcadia, California (USA), with professional address at 301 Commerce Street, Suite 3300, Fort Worth 76102, Texas, USA; and

- Mr Pedro Fernandes das Neves, born on 15 October 1974 in Lisbon (Portugal), with professional address at 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille douze, le treize janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

#### **A COMPARU:**

Geo 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée et existante selon les lois luxembourgeoises et n'étant pas encore immatriculée au Registre du Luxembourg du commerce et des Sociétés,

ici représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée et paraphée par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistré auprès des autorités.

Telle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire soussigné de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée:

**1. Forme sociale et Nom.** Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de "Geo 2 S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) le Gérant Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou

(b) le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts – y compris l'Article 13.4 – et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps à autre, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se produiraient ou seraient jugés imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société selon le cas.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

#### **3. Objets.** Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement holding et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou toute partie des titres, actions, emprunts obligataires, titres obligataires, obligations, ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres actifs de toutes sortes et de détenir ces instruments en tant qu'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;

3.2 d'exercer tout commerce ou activité commerciale de toute sorte et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des actifs immobiliers et/ou des passifs de toute personne exerçant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme appropriée et de prêter de l'argent et accorder des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou garantir le paiement d'argent de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considèrent comme appropriée, y compris via l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'emprunts obligataires et autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient grevés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partnership ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés, y compris la garantie et la provision de sûretés pour l'accomplissement des obligations de et le paiement de toute somme (y compris capital, principal, primes, dividendes, intérêts, commissions, frais, remises et tous coûts ou dépenses liés que ce soit sur des parts sociales ou sur d'autres titres) par toute personne y compris toute entité dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne qui est alors un membre ou bien qui a une participation directe ou indirecte dans la Société ou qui est associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, actifs ou capital non appelé (présents et futurs) ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, régler, fournir des fonds pour le paiement ou le règlement de (y compris par avance d'argent, achat ou souscription de parts sociales ou autres titres et achat d'actifs ou de services), d'indemniser ou maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de tout endettement de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur ou eu égard celui-ci;

3.8 de vendre, donner à bail, échanger, prendre en location et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considère appropriée, y compris pour des parts sociales, emprunts obligataires ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (en totalité ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, titres obligataires et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, accorder des options sur, mettre sur compte et autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que mandant, mandataire, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou à travers de fiduciaires, mandataires, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Unique ou de Conseil de Gérance (selon le cas) connexes ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

#### **4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à vingt mille US Dollars (20.000,- USD) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un US Dollar (1,- USD) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut affecter les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais ne doit pas nécessairement, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux, sous réserve de dispositions contraires prévues par présents Statuts.

5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions y afférentes de la Loi de 1915.

#### **6. Indivisibilité des parts sociales.**

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

#### **7. Cession de parts sociales.**

7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société a un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.

7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:

7.2.1 les Parts Sociales ne peuvent pas être cédées, sauf pour raison de décès, à d'autres personnes que des Associés à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession en assemblée générale;

7.2.2 les Parts Sociales ne peuvent pas être transmises pour raison de décès à d'autres personnes que les Associés sauf si les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions prévues par l'article 189 de la Loi de 1915 sont remplies;

7.2.3 la cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

#### **8. Administration.**

8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

8.2 Si la Société est administrée à un moment par un seul Gérant, il sera désigné dans les présents Statuts comme le "Gérant Unique".

8.3 Si la Société est administrée de temps à autre par plus d'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.4 Dans la mesure de ce qui est permis par la loi, la Société indemnifiera tout membre du Conseil de Gérance, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérant(s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

8.5 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment pour toute raison par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.

**9. Pouvoirs des gérants.** Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre tout ou partie des actions qui sont nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts comme devant être décidées par les Associés.

**10. Représentation.** Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 si la Société est administrée par plus d'un Gérant, deux de ces Gérants;

10.3 toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué conformément à l'Article 11.

**11. Mandataire des gérants.** Le Gérant Unique ou, si la Société à plus d'un Gérant, deux de ces Gérants pourra déléguer n'importe lesquels de leurs pouvoirs pour accomplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et devront déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires ainsi que leur rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de leur mandat.

#### **12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance peut nommer un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Gérants ont renoncé aux exigences et



formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, participer, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom lors de la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant à tout quorum requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si la majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple.

12.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, vidéo conférence ou tous autres moyens de communication à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient en mesure de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires qui sont traitées de cette manière par les Gérants seront réputées pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement conclues à une Réunion du Conseil, nonobstant le fait qu'un nombre inférieur de Gérants (ou leurs représentants) tels que requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou s'agissant de tout Gérant, le Représentant du Gérant) est valable et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs document(s) ayant le même contenu et signé(s) par ou au nom du ou des Gérant(s) concerné(s).

12.7 Les procès-verbaux d'une Réunion du Conseil devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion.

### 13. Résolutions des associés

13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valables uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 13.3, toute résolution modificatrice des présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être adoptée à la majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution pour dissoudre la Société, déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou nommer les liquidateurs doit être adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

13.6 Une réunion des Associés (la "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question, que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire ou un représentant, lequel ne doit pas nécessairement être un Associé.

### 13.8

13.8.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Assemblées Générales pourront être adoptées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et donne son vote part écrit.

13.8.2 La majorité requise pour l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites des Associés. Sauf si requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y aura pas de quorum pour l'adoption de résolutions écrites des Associés.

13.8.3 Les résolutions écrites des Associés sont valablement prises immédiatement après la réception par la Société des exemplaires originaux (ou des copies envoyées par télécopieur ou des pièces jointes aux courriels) des votes des Associés sous réserve des exigences prévues à l'article 13.8.1 et les dispositions ci-dessus de l'article 13.8.2, indépendamment du fait si tous les Associés ont voté ou pas.

## 14. Exercice comptable.

14.1 L'exercice comptable de la Société débute le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année à condition que, comme mesure transitoire, le premier exercice comptable de la Société débute à la date de son incorporation et se termine le 31 décembre suivant (toutes les dates incluses).

### 15. Distribution sur parts sociales.

15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital nominal de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des dividendes intérimaires à ou aux Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, le cas échéant, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie en vertu de la Loi de 1915 ou des présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés puissent être recouvrées auprès du ou des Associé(s).

**16. Dissolution et Liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé pourra, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

### 17. Interprétation et loi luxembourgeoise.

17.1 En complément de ces Statuts, la Société est également régie par toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

#### *Souscription - Libération*

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Geo 1 S.à r.l. ....	20.000 Parts Sociales
Total: .....	20.000 Parts Sociales

Toutes ces Actions ont été intégralement libérées de sorte que la somme de vingt mille US Dollars (20.000,- USD) représentant le capital social de vingt mille US Dollars (20.000,- USD) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ à mille quatre cents Euro (1.400,- EUR).

#### *Assemblée générale extraordinaire des associés*

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés, a adopté les résolutions suivantes:

(1) Les personnes suivantes sont nommées en tant que Gérants de la Société pour une période indéterminée et avec effet immédiat:

- M. John Viola, né le 13 octobre 1965 à Arcadia, Californie (USA), ayant son adresse professionnelle au 301 Commerce Street, Suite 3300, Fort Worth 76102, Texas, USA;

- M. Pedro Fernandes das Neves, né le 15 octobre 1974 à Lisbonne (Portugal), ayant son adresse professionnelle au 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Le siège social de la Société est établi au 5c, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que la partie comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur requête de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg à la date indiquée en tête des présentes Statuts.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 janvier 2012. Relation: LAC/2012/3591. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 25 janvier 2012.

Référence de publication: 2012013407/525.

(120015683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2012.

---

**KPMG Advisory, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 50.597.

---

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KPMG Advisory S.à. r.l.*

Carlo JENTGEN

*Directeur Financier*

Référence de publication: 2012017356/12.

(120020924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**KPMG Audit, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 103.590.

---

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KPMG Audit S.à. r.l.*

Carlo JENTGEN

*Directeur Financier*

Référence de publication: 2012017357/12.

(120020923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**KPMG Luxembourg, Société à responsabilité limitée,  
(anc. KPMG Lux S.à r.l.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 149.133.

---

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KPMG LUXEMBOURG S.à. r.l.*

Carlo JENTGEN

*Directeur Financier*

Référence de publication: 2012017358/12.

(120020926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Lear (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 186.115.800,00.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 98.070.

---

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 19 janvier 2012*

Sont nommés gérants de catégorie B avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Luca GALLINELLI, gérant de catégorie B démissionnaire:

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg;

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg.

Le siège social est transféré du 5, rue du Plébiscite, L - 2341 Luxembourg au 9, rue du Laboratoire, L - 1911 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 6 février 2012.

Référence de publication: 2012018379/18.

(120022694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2012.

---

**KPMG Peat Marwick, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 35.470.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KPMG Peat Marwick S.à r.l.*

Carlo JENTGEN

*Directeur Financier*

Référence de publication: 2012017360/12.

(120020925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**KPMG Tax, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 50.868.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KPMG Tax S.à r.l.*

Carlo JENTGEN

*Directeur Financier*

Référence de publication: 2012017361/12.

(120020977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Laumor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 88.253.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012017368/11.

(120021507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Kwear Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 119.787.

DISSOLUTION

L'an deux mille onze, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Gentiane PREAUX, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle à L-1653 Luxembourg,

«la mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société SEFRAN FINANCE S.A., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle à L-1653 Luxembourg, (RCS Luxembourg B 102.334)

«la mandante»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1. Que la société anonyme KWEAR HOLDING S.A., R.C.S. Luxembourg B 119.787, ayant son siège social à Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2112 du 13 novembre 2006.

2. Que le capital social de la société anonyme KWEAR HOLDING S.A. s'élève actuellement à EUR 32.000,- (trente-deux mille euros) représenté par 3.200 (trois mille deux cents) actions de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement libérées.

3. Que la mandante est devenue successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la société anonyme KWEAR HOLDING S.A.

4. Que par la présente, la mandante prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

5. Que la mandante, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme KWEAR HOLDING S.A., déclare que tout le passif de ladite société est réglé.

6. Que la mandante requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, elle déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.

7. Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investie de tout l'actif et qu'elle réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

8. Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la société.

9. Que la mandataire ou le notaire instrumentant peuvent procéder à l'annulation du registre des actionnaires de la société.

10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de BDO Tax & Accounting.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Gentiane PREAUX, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 décembre 2011. Relation GRE/2011/4802. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 6 février 2012.

Référence de publication: 2012017362/51.

(120021570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Poel Baltic Holding, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.262.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 133.558.

—  
EXTRAIT

Le conseil d'administration a décidé d'accepter la démission de Alain Heinz et Laurent Kind de leur poste de Gérants de la Société en date du 15 décembre 2011 et a décidé de nommer, en remplacement, BRE/Management 6 S.A., une société anonyme, établie sous le droit Luxembourgeois ayant son siège sociale au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre du Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B164777, ayant comme représentant permanent Ms. Cornelia M. W van den Broek née le 26 juin 1968 à Oosterhout, Pays-Bas, et ayant son adresse professionnelle au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, comme gérant unique de la société pour une durée illimitée à partir du 15 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2012.

Pour Poel Baltic Holding S.à r.l

Référence de publication: 2012017451/19.

(120021169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Leto Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 26.200,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 132.218.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 25 janvier 2012 que:

METIS INVESTMENTS S.A R.L., associé de la Société, a transféré toutes les vingt mille (20.000) parts sociales détenues dans la Société à:

PELLEAS INVESTMENTS S.A R.L., une société immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.231 et ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2012.

Référence de publication: 2012017369/16.

(120021474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Li.Ter Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 36.482.

—  
Le bilan de la société au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012017370/12.

(120021254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Victoria Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 143.518.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale tenue en date du 27 décembre 2011, que le siège social de la Société a été transféré du 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg. -

De plus, l'adresse professionnelle des personnes suivantes: M. Matthijs BOGERS et M. Stéphane HEPINEUZE, tous deux gérants de la Société, a également changé et est désormais située au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg:

Enfin, le siège social de Parlay Finance Company S.A., l'associé de la Société est également désormais situé au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Victoria Luxembourg S.à.r.l.

Représenté par M. Matthijs Bogers

*Gérant*

Référence de publication: 2012017664/21.

(120020966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Malone Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 155.259.

---

**EXTRAIT**

Veillez noter que l'associé unique S.R. Overseas Investments Ltd de la société Malone Holdings S.à.r.l se nomme désormais LAHAV L.R. REALESTATE LTD et son siège social se trouve au Rubinstein Building, Floor 13,20 Lincoln Street, Tel Aviv, Israel.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.  
Domiciliaire

Référence de publication: 2012017394/15.

(120021517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Londinium Property S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 130.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012017371/9.

(120021162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**La Cité Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 97, rue de Strasbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 76.421.

Le bilan au 31.12.2010 de la société LA CITE Sàrl a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2012.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2012017374/11.

(120021439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Dover Luxembourg International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 107.725,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 160.769.

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale des associés de la Société sous seing privé décidant de l'approbation d'un nouvel associé en date du 28 décembre 2011 ainsi que du contrat d'échange d'actions daté du même jour que les 3809 parts sociales détenues par KNOWLES INTERMEDIATE HOLDING, INC. ont été transférées à DOVER EUROPE, INC., une société constituée et existant sous les lois de l'Etat du Delaware, avec siège social au 501 Silverside Road, Suite 5, Wilmington, DE, U.S.A.

Suite à cette cession DOVER LUXEMBOURG S.à r.l. est détentrice de 500 parts sociales de la Société et DOVER EUROPE, INC. est détentrice de 3900 parts sociales de la Société.

Il résulte du contrat d'apport du 28 décembre 2011 que les 3809 parts sociales détenues par DOVER EUROPE, INC. ont été transférées à DOVER LUXEMBOURG S.à r.l.

Suite à cette cession, toutes les parts sociales de la Société (i.e. 4309) sont détenues par l'associé unique DOVER LUXEMBOURG S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2012.

Référence de publication: 2012018234/21.

(120022963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2012.

---

**La Comodonna S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 33.358.

Le siège social de la société a été transféré avec effet immédiat, à l'adresse suivante:

65, Rue des Romains

L-8041 Strassen

Strassen, le 2 janvier 2012.

LA COMODONNA SA

Signature

Référence de publication: 2012017375/13.

(120020863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

**HPWM Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 162.804.

the year two thousand twelve, on the thirtieth of January.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of HPWM Funds, a Société d'Investissement à Capital Variable, with registered office at 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, duly registered with the Luxembourg Trade Register under section B number 162.804, incorporated by a deed of the undersigned notary, on August 2<sup>nd</sup>, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1886 of August 18<sup>th</sup>, 2011. The articles of incorporation have not yet been modified since.

The meeting is opened with Mr Rainer KRENZ, employee, residing professionally at 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, being in the chair of the meeting.

Mrs Marion KRUSE, employee, with same professional address, is appointed scrutineer.

The chairman and the scrutineer agreed that Mrs Corinne PETIT, employee, residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, is appointed to assume the role of secretary.

The chairman then declared and requested the notary to declare the following:

I. That the agenda of the present meeting is the following:

*Agenda*

**A. In the Preliminary Title -DEFINITIONS-**

1. Insertion in the definition of "Auditor" the term "The person disclosed in the Prospectus to act as auditor".
2. insertion of the defined term "Investment Advisor: The person(s) disclosed in the Prospectus to act as investment advisor(s) for one or more fund(s)".
3. insertion of the defined term "Investment Advisory Fee: The fee to be paid out of the Management Fee to remunerate the Investment Advisor".
4. Amendment of the definition of "Investment Manager" to read "The person(s) disclosed in the Prospectus to act as Investment Manager(s) for one or more Fund(s)".
5. insertion in the definition of "Management Fee" after "Investment Management Fee" of the additional wording "and/ or the Investment Advisory Fee (as the case may be)".

**B. In Title II - Share capital - Shares - Net asset value**

**1. Art. 11.** Calculation of Net Asset Value per Share: paragraph B. (b) to read "all administrative and other expenses due or accrued including all fees payable to the Management Company, the Investment Manager, the Investment Advisor, the Custodian" and any other representatives and agents of the company" (changes are underlined) and the 2<sup>nd</sup> subparagraph of paragraph (e) to read "In determining the amount of such liabilities, the Board shall take into account all expenses payable by the Company which shall comprise formation expenses, fees payable to the Management Company, the Investment Advisors, Investment Managers and/or Directors and reasonable out-of-pocket expenses, accountants, Custodian, Administrator, domiciliary, registrar and transfer agents, any paying agents..." (changes are underlined).

**2. Art. 12.** Frequency and Temporary Suspension of Calculation of Net Asset Value per Share, of Issue, Redemption and Switching of Shares: insertion in subparagraph f) of the word "an" before "investment" (change is underlined).

**3. Art. 19.** Conflict of Interest: in the 3<sup>rd</sup> and last paragraph insertion of "the Investment Advisor" after "the Investment Manager".



**4. Art. 27.** Merger of the Company, the Funds and/or Shares Classes and reorganisation of a Fund: the 1<sup>st</sup> paragraph is to be amended by inserting "or Investment Advisor" after "Investment Manager" and, after "replacement investment manager" by inserting "or investment advisor (as the case may be)".

II. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list which, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the Meeting and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialised "ne varietur" by the appearing parties will also remain attached to the present deed.

III. This Meeting was convened by notices containing the agenda sent to each of the shareholders registered in the shareholders' register of the Company on December 28<sup>th</sup>, 2011, and published in:

the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3188 of December 28<sup>th</sup>, 2011 and number 91 of January 12<sup>th</sup>, 2012;

the Luxemburger Wort on December 28<sup>th</sup>, 2011 and on January 13<sup>th</sup>, 2012;

the Tageblatt on December 28<sup>th</sup>, 2011 and January 12<sup>th</sup>, 2012.

IV. A first meeting of shareholders duly convoked was held on December 22<sup>nd</sup>, 2011, pursuant to a deed signed under private seal in order to decide on the same agenda.

This meeting could not take any decision, because the legal quorum of presence was not met.

V. That it appears from the attendance list, that out of one hundred two thousand eight hundred forty (102,840) shares issued, ten thousand (10,000) shares are represented. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and decide on the afore cited agenda of the meeting of which the shareholders have been informed before the meeting.

All these facts having been explained by the chairman and recognised correct by the members of the meeting, the meeting proceeds to its agenda.

The meeting having considered the agenda, the chairman submits to the vote of the members of the meeting the following resolutions which are adopted in each case of unanimous vote.

#### *First resolution*

The extraordinary general meeting resolves to insert in the Preliminary Title – DEFINITIONS –

- the defined term "Auditor: The person disclosed in the Prospectus to act as auditor";
- the defined term "Investment Advisor: The person(s) disclosed in the Prospectus to act as investment advisor(s) for one or more fund(s)";
- the defined term "Investment Advisory Fee: The fee to be paid out of the Management Fee to remunerate the Investment Advisor";
- to amend the definition of "Investment Manager" to read: "The person(s) disclosed in the Prospectus to act as Investment Manager(s) for one or more Fund(s)"; and
- to insert the definition of "Management Fee" after "Investment Management Fee" of the additional wording "and/or the Investment Advisory Fee (as the case may be)".

The present resolution was adopted as follows:

- 10,000 Shares voting yes;
- 0 Shares voting no;
- 0 Shares abstaining.

#### *Second resolution*

The extraordinary general meeting resolves that Article 11 of the Articles.-. Calculation of Net Asset Value per Share -paragraph B. (b) is to read "all administrative and other expenses due or accrued including all fees payable to the Management Company, the Investment Manager, the Investment Advisor, the Custodian" and any other representatives and agents of the company" (changes underlined)

and the 2<sup>nd</sup> subparagraph of paragraph (e) to read "In determining the amount of such liabilities, the Board shall take into account all expenses payable by the Company which shall comprise formation expenses, fees payable to the Management Company, the Investment Advisors, Investment Managers and/or Directors and reasonable out-of-pocket expenses, accountants, Custodian, Administrator, domiciliary, registrar and transfer agents, any paying agents ..." (changes underlined).

The present resolution was adopted as follows:

- 10,000 Shares voting yes;
- 0 Shares voting no;

- 0 Shares abstaining.

*Third resolution*

The extraordinary general meeting resolves that in Article 12 of the Articles. – Frequency and Temporary Suspension of Calculation of Net Asset Value per Share, of Issue, Redemption and Switching of Shares in subparagraph f) the word "an" before "investment" shall be inserted (change underlined).

The present resolution was adopted as follows:

- 10,000 Shares voting yes;
- 0 Shares voting no;
- 0 Shares abstaining.

*Fourth resolution*

The extraordinary general meeting resolves that in Article 19 of the Articles – Conflict of Interest -in the 3<sup>rd</sup> and last paragraph, the words "the Investment Advisor" after "the Investment Manager" are inserted.

The present resolution was adopted as follows:

- 10,000 Shares voting yes;
- 0 Shares voting no;
- 0 Shares abstaining.

*Fifth resolution*

The extraordinary general meeting resolves that in Article 27 of the Articles. – Merger of the Company, the Funds and/or Shares Classes and reorganisation of a Fund -the 1<sup>st</sup> paragraph is amended by inserting "or Investment Advisor" after "Investment Manager" and, after "replacement investment manager" by inserting "or investment advisor (as the case may be)".

The present resolution was adopted as follows:

- 10,000 Shares voting yes;
- 0 Shares voting no;
- 0 Shares abstaining.

*Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the Bureau, said members of the Bureau signed together with us, the notary, the present original deed.

Signé: R. Krenz, M. Kruse, C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 01 février 2012. LAC/2012/4975. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

*Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 février 2012.

Référence de publication: 2012017307/136.

(120021501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

**Lalao Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 104.445.

Le siège social de la société a été transféré avec effet immédiat, à l'adresse suivante:

65, Rue des Romains

L-8041 Strassen

Strassen, le 2 janvier 2012.

LALAO INVEST SA

Signature

Référence de publication: 2012017377/13.

(120021088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**M.B.S. - Manufacturing Building Systems S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 41.278.

J'ai l'honneur de vous faire part de ma décision de renoncer au mandat d'administrateur et gérant technique qui m'avait été confié au sein de votre société, et ce avec effet immédiat.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour pourvoir à mon remplacement.

Stadtbredimus, le 1<sup>er</sup> février 2012.

Edouard DOCKENDORF.

Référence de publication: 2012017392/11.

(120020935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**K2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 107.373.

DISSOLUTION

L'an deux mille onze, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Gentiane PREAUX, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle à L-1653 Luxembourg,

"la mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société SEFRAN FINANCE S.A., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, (RCS Luxembourg B.102.334)

"la mandante"

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1. Que la société anonyme K2 S.A., (R.C.S. Luxembourg B 107373), ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 839 du 3 septembre 2005, et dont les statuts ont été modifiés en date du 15 avril 2005 par-devant le notaire prénommé, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 953 du 28 septembre 2005.

2. Que le capital social de la société anonyme K2 S.A. s'élève actuellement à EUR 6.550.000 (six millions cinq cent cinquante mille euros) représenté par 655.000 (six cent cinquante-cinq mille) actions de EUR 10 (dix euros) chacune, entièrement libérées.

3. Que la mandante est devenue successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la société anonyme K2 S.A.

4. Que par la présente, la mandante prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

5. Que la mandante, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme K2 S.A., déclare que tout le passif de ladite société est réglé.

6. Que la mandante requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, elle déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.

7. Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investie de tout l'actif et qu'elle réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

8. Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la société.

9. Que la mandataire ou le notaire instrumentant peuvent procéder à l'annulation du registre des actionnaires de la société.

10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de BDO Tax & Accounting.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée, connue du notaire par son nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Gentiane PREAUX, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 décembre 2011. Relation GRE/2011/4801. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 février 2012.

Référence de publication: 2012017364/53.

(120021558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Laurad Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 121.826.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale datée au 2 février 2012*

En date du 2 février 2012, l'Assemblée accepte la démission de la société Alter Audit S.à r.l. de son mandat de Commissaire aux Comptes de la Société.

A cette même date, L'Assemblée décide de nommer la société Hoche Partners Trust Services S.A., une société anonyme de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à L – 1511 Luxembourg, 121, Avenue de la Faïencerie, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 110094 en tant que Commissaire aux Comptes de la Société pour une durée de six ans.

Pour extrait

*Pour la Société*

Référence de publication: 2012017379/16.

(120021464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Meetings, Translations & Incentives Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8015 Strassen, 3, rue des Carrefours.

R.C.S. Luxembourg B 53.661.

—  
La société Fiduciaire Cabexco SARL, avec siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer (Centre Helfent), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 139.890, porte à la connaissance des tiers sa démission du mandat de commissaire aux comptes au sein de la société Meetings, Translations & Incentives Services S.A., ayant son siège social à L-8015 Strassen, 3, rue des Carrefours, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 53.661. Cette démission prend effet à compter de l'exercice débutant le 01.01.2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 27 janvier 2012.

*Le Commissaire aux Comptes*

Référence de publication: 2012017397/16.

(120021476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Len Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 76.705.

—  
Le siège social de la société a été transféré avec effet immédiat, à l'adresse suivante:

65, Rue des Romains

L-8041 Strassen

Strassen, le 2 janvier 2012.

LEN HOLDING SA

Signature

Référence de publication: 2012017380/13.

(120021091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Lily Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 156.276.

---

Le siège social de la société a été transféré avec effet immédiat, à l'adresse suivante:

65, Rue des Romains

L-8041 Strassen

Strassen, le 2 janvier 2012.

LILY INVEST SA

Signature

Référence de publication: 2012017381/13.

(120021092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Orvet Pharmaceuticals Finance II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 98.209.

---

DISSOLUTION

In the year two thousand and eleven, on the twenty eighth of February.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Teva Pharmaceuticals Europe BV, a private limited liability company, duly incorporated and existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Computerweg 10, 3542DR Utrecht, the Netherlands (the "Sole Shareholder");

Hereby represented by Mrs Sara Lecomte, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal. The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. That the Sole Shareholder represents the entire share capital of Orvet Pharmaceuticals Finance II S.A., a société anonyme, having its registered office at L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 98.209, incorporated by notarial deed of Maître Gerard Lecuit on December 18, 2003 published on the Memorial Recueil des Sociétés et Associations C-182 on February 13, 2004. The articles of incorporation have not been modified since that date.

II. That the subscribed share capital of the Company amounts currently to EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro), represented by 15,500 (fifteen thousand five hundred) shares having a nominal value of EUR 2.- (two Euro) each, fully paid up.

III. That the Sole Shareholder approves the report of the directors for the financial year ended on December 31, 2010.

IV. That the Sole Shareholder approves the report of the statutory auditor for the financial year ended on December 31, 2010.

V. That the Sole Shareholder approves the balance sheet and the profit and loss account for the financial year ended on December 31, 2010.

VI. That the Sole Shareholder grants discharge to all directors of the Company, from any liabilities for the exercise of their mandate for the financial year 2010.

VII. That the Sole Shareholder grants discharge to statutory auditor of the Company, from any liabilities for the exercise of its mandate for the financial year 2010.

VIII. That the Sole Shareholder holds all of the shares of the Company and that as Sole Shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the Company.

IX. That the Sole Shareholder declares that it takes over all assets, liabilities and commitments of the dissolved Company and that the liquidation of the Company is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

X. That the shareholder's register of the dissolved Company has been cancelled.

XI. That the Sole Shareholder fully discharges the directors and the statutory auditor of the Company for their mandates up to this date.

XII. That the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at the registered office of the dissolved Company.

#### Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form, whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand three hundred Euros (EUR 1,300.-).

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day and time mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française de ce qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt huit février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Sara Lecomte, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (ci-après la «Mandataire») agissant en sa qualité de mandataire spécial de

Teva Pharmaceuticals Europe BV, une société à responsabilité limitée, valablement constituée sous les lois du Royaume des Pays-Bas, ayant son siège social Computerweg 10, 3542DR Utrecht, Pays-Bas (ci-après l'«Actionnaire»);

en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la Mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

La Mandataire a déclaré et a requis le notaire instrumentant d'acter:

I. Qu'Orvet Pharmaceuticals Finance II S.A., une société anonyme ayant son siège social au 2-8, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.209, a été constituée suivant acte dressé par Maître Gérard Lecuit, notaire à Luxembourg, le 18 décembre 2003, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations en date du 13 février 2004 (ci-après la «Société») et dont les statuts n'ont été modifiés depuis.

II. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à 31.000 EUR (trente et un mille Euros), représenté par 15.500 (quinze mille cinq cents) actions ayant une valeur nominale de 2 EUR (deux Euros) chacune, intégralement libéré.

III. Que l'Actionnaire approuve le rapport de gestion établi par les administrateurs de la Société pour l'année comptable se terminant le 31 décembre 2010.

IV. Que l'Actionnaire approuve le rapport établi par le commissaire aux comptes de la Société pour l'année comptable se terminant le 31 décembre 2010.

V. Que l'Actionnaire approuve les comptes annuels de la Société pour l'année comptable se terminant le 31 décembre 2010.

VI. Que l'Actionnaire donne quitus aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leurs mandats sociaux lors l'année comptable se terminant le 31 décembre 2010.

VII. Que l'Actionnaire donne quitus au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats sociaux lors l'année comptable se terminant le 31 décembre 2010.

VIII. Que l'Actionnaire détient toutes les parts sociales de la Société et en tant qu'actionnaire unique, il déclare expressément procéder à la dissolution de la Société.

IX. Que l'Actionnaire déclare qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements de la Société dissoute et que la liquidation de la Société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

X. Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la Société dissoute.

XI. Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

XII. Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au siège social de la Société dissoute.

*Frais*

Le montant des frais, rémunérations ou charges sous quelque forme incombant à la Société en raison des présentes, est estimé approximativement à mille trois cents Euros (EUR 1,300.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est close.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais déclare qu'à la demande de la comparante le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, en foi de quoi, le présent document a été préparé à Luxembourg, à la date et l'heure donnée en tête.

Le document ayant été lu à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état civil et domicile, la comparante a signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 mars 2010. Relation: LAC/2010/9911. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 8 mars 2011.

Référence de publication: 2012016776/107.

(120020794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2012.

---

**Thermo Concept SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-4540 Differdange, 33, rue Dicks Lentz.

R.C.S. Luxembourg B 81.091.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée au siège social de Differdange, le 20 janvier 2012 à 14.00 heures.*

Les actionnaires de la société 'THERMO CONCEPT S.A.', représentant l'intégralité du capital social, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) le mandat des administrateurs est reconfirmé et renouvelé:

- Monsieur Ronald BEI CLEMENTI, employé privé,

né le 03/02/1966 à Villerupt (F)

- Monsieur Fabrizio BEI, employé privé,

né le 10/06/1967 à Differdange

- Monsieur Christian FASSBINDER, employé privé,

né le 04/08/1970 à Luxembourg

2) le mandat du commissaire aux comptes est reconfirmé et renouvelé:

La société à responsabilité limitée 'Bureau MODUGNO s.à r.l.', ayant son siège social à L-3313 BERGEM, 130, Grand-Rue, inscrit au registre de commerce sous le numéro B 35889.

3) le mandat de l'administrateur-délégué est reconfirmé et renouvelé:

- Monsieur Ronald BEI CLEMENTI, prénommé, lequel pourra engager sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

4) Le mandat des administrateurs, du commissaire aux comptes et de l'administrateur-délégué, prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2018 statuant sur les comptes de l'exercice 2017.

Differdange, le 20 janvier 2012.

*Les Actionnaires*

Référence de publication: 2012018550/28.

(120022529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2012.

---

**Luxmaschinn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8370 Hobscheid, 71A, rue de Kreuzerbuch.

R.C.S. Luxembourg B 66.450.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/02/2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl  
Luxembourg

Référence de publication: 2012017391/12.

(120021355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**M&I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 144.419.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012017393/9.

(120021291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Maschinenbau und Metallbau G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4804 Rodange, 4, rue Schio.

R.C.S. Luxembourg B 67.073.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 3 février 2012.

Référence de publication: 2012017395/10.

(120021321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2012.

---

**Corn Products Global Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.503,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 153.230.

---

Par résolutions circulaires en date du 6 février 2012, les gérants ont transféré le siège social de la société du 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2012.

*Pour la société*

TMF Luxembourg S.A.

*Signataire autorisé*

Référence de publication: 2012018192/15.

(120022674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2012.

---

**Varick Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 152.548.

---

Il résulte des actes de la Société que son associé SCLAREA S.A. propriétaire de 200 parts sociales a changé sa dénomination en ESTATE FOUR Z S.A. en date du 27.01.2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

*Banque Domiciliaire*

*Signatures*

Référence de publication: 2012019171/15.

(120023391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2012.

---